

# RÈGLE

La règle du maçon apparaît dans l'A. T, sous le nom de canne à mesurer (voir [Jonc, 4, c](#)) ; la règle pour tracer les lignes droites s'appelle en grec *kanôn* (voir [Écriture, V](#)), mot qui s'applique aussi à une liste officielle (voir [Canon de l'A. T, et du N.T.](#)), puis, au figuré, comme en français, à une règle de vie, de doctrine, de conduite ([Ga 6:16](#)).

En ce dernier sens, l'expression « règle sur règle », dans [Esa 28:10,13](#), représente, suivant les versions, l'hébreu *tsav letsav* (litt., commandement) ou *qav leqav* (litt., cordeau) ; dans [Esa 28:17](#) : « Je prendrai le droit pour règle », il s'agit bien de l'emblème du cordeau (voir ce mot).

Ailleurs, la règle représente des termes originaux divers : dans [Jug 13:12](#) l'hébreu *michpat* (=ordonnance) ; dans [Heb 7:16](#) le grec *nomos* (=loi) ; dans [Ro 6:17](#) le grec *tupos* (modèle) ; dans [Ro 2:20](#) le grec *morphôsis* (=la forme [achevée], ce que Bbl. Cent, rend par : le dernier mot [de la science et de la vérité]).

*Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN*

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**

